

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Billy CHRETIEN	Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Benoît BORDAT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Emilie SIMONE
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Caroline	Madame Nina MARTINS
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	JACQUEMARD	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Laurence GERBET
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe THIRION	Madame Sabine BAILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Christophe AVENA	Madame Vanessa VAIZANT	Madame Sandra GAUDILLIERE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Florent COLOMBO	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Marie-Hélène	Monsieur Antoine CAMUS
Madame Nadjoua BELHADEF	JUILLARD-RANDRIAN	Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Marie-Thérèse	Monsieur Julien HUBERT
Madame Céline MAGLICA	PUGLIESE	

Membres absents :

Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : PERSONNEL

Créations et suppressions de postes – Recrutement de contractuels

Direction générale des services - Direction de la Tranquillité Publique - Création de cinq postes d'agent de police municipale

La Ville de Dijon poursuit depuis plusieurs années le renforcement de sa politique de tranquillité publique. Cette orientation s'est traduite par une montée en puissance progressive des effectifs de la Police municipale afin de répondre aux besoins du territoire et d'assurer une présence renforcée auprès de la population.

Afin de poursuivre cette politique et compte tenu des perspectives de recrutement et d'effectifs présents au 31 décembre 2026, il est proposé la création de cinq postes relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Direction générale déléguée Cohésion sociale – Direction des Sports

1. Réorganisation de la patinoire municipale

La Direction des Sports poursuit sa démarche d'adaptation de son organisation afin de garantir la qualité du service public, de renforcer la continuité de fonctionnement des équipements sportifs municipaux et d'accompagner l'évolution des compétences des agents.

L'analyse effectuée en interne a mis en évidence la nécessité de simplifier la chaîne hiérarchique du site, de renforcer l'efficacité opérationnelle du service et de poursuivre le développement de la polyvalence des équipes.

Ainsi, à l'occasion d'un départ en retraite, il est proposé de supprimer le poste de responsable des surfaceurs relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise et de recentrer la responsabilité hiérarchique de l'ensemble des agents de la patinoire vers le responsable de l'équipement.

En contrepartie, il est proposé de créer un poste supplémentaire de surfaceur.se relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques afin de renforcer les effectifs opérationnels chargés de l'entretien de la glace et de conforter la continuité du service.

2. Ajustements des fonctions administratives

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins de la direction des Sports, il est proposé de faire évoluer plusieurs emplois du pôle administratif et du service Clubs sportifs.

Les missions de suivi des subventions et des partenariats des clubs sportifs, actuellement exercées par le poste d'assistant.e de direction, seront rattachées à un nouveau poste de chargé.e du suivi des prestations clubs relevant du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives. Ce poste exercera aussi des missions de planification de l'occupation des équipements sportifs. Cette évolution permettra un recentrage des missions liées au suivi des subventions et des partenariats autour des agents du service Clubs Sportifs, principal interlocuteur des associations sportives du territoire. Dans le temps, il est proposé la suppression d'un des deux postes de planificateur.rice relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Par ailleurs, les missions restantes du poste d'assistant de direction peuvent être redéployées vers d'autres postes de la direction. Il est donc proposé de supprimer ce poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Direction générale déléguée Attractivité et rayonnement – Direction du commerce – Réorganisation de la direction

La direction du commerce contribue à développer et organiser le tissu commerçant de Dijon. Elle gère des activités, des événements et des autorisations en lien direct les commerçants séden-

taires et non-sédentaires et participe au développement de l'attractivité du territoire à travers l'activité commerciale.

Devant les enjeux actuels et par anticipation de mouvements de personnel, la direction a procédé à sa réorganisation en clarifiant sa structure en pôles cohérents, et avec les objectifs suivants :

- Donner une meilleure visibilité sur l'action de la direction auprès des partenaires, des usagers et des agents ;
- Renforcer le conseil et la gestion administrative et juridique des dossiers ;
- Apporter plus de spécialité dans les missions effectuées en s'appuyant sur les compétences internes.

Ainsi, il est proposé les ajustements suivants à compter du 1er octobre 2026 pour mettre en œuvre cette réorganisation :

- Suppression du poste du responsable de l'occupation du domaine public commerces sédentaires et ambulants relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Suppression d'un poste de chargé.e des projets de développement relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Suppression du poste de chargé.e de l'observatoire relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- Suppression du poste d'assistant.e de direction et de projets relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs
- Création d'un poste de responsable du domaine public ambulant relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ouvert au recrutement d'un agent contractuel sur un contrat de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 23 septembre 2024 ;
- Création d'un poste de responsable du domaine public sédentaire relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ouvert au recrutement d'un agent contractuel sur un contrat de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 23 septembre 2024 ;
- Création du poste de responsable ressources relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- Création d'un poste de surveillant.e domaine public à usage commercial relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise.

L'avis du Comité Social Territorial ayant été requis conformément à la réglementation en vigueur pour ce dossier.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de créer ou de supprimer à compter du 1er octobre 2026 les postes suivants :

- A la direction de la Tranquillité publique, création de cinq postes d'agent de police municipale ;
- A la direction des Sports, suppression d'un poste d'agent de maîtrise et de deux postes d'adjoint administratif, création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives et d'un poste d'adjoint technique ;
- A la direction du Commerce et de l'Artisanat, suppression de deux postes d'attachés, d'un poste de rédacteur et d'un poste d'adjoint administratif, création de deux postes d'attaché ouverts au recrutement d'agents contractuels sur un contrat de 3 ans, conformément aux articles L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique et à la délibération du 23 septembre 2024, d'un poste de rédacteur et d'un poste d'agent de maîtrise.

- d'inscrire les crédits nécessaires aux chapitres des dépenses et budgets successifs ;

- d'autoriser Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

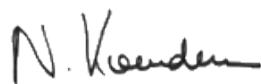
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'L. Monteiro', written in a cursive style.

Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'N. Koenders', written in a cursive style.